

Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

**ACCUEIL FRATERNEL ROUBAISIEEN
HAUTS DE FRANCE**

**Siège social : 36 rue du Duc
59100 ROUBAIX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 32 pages

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €
Inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes de la région de Douai
R.C.S. Lille Métropole 417 493 079 - Code APE 6920 Z
N° TVA FR 20 417 493 079 - N° SIRET : 417 493 079 00061

Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

**ACCUEIL FRATERNEL ROUBAISIEEN
HAUTS DE FRANCE**

**Siège social : 36 rue du Duc
59100 ROUBAIX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'association Accueil Fraternel Roubaisien Hauts de France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Accueil Fraternel Roubaisien Hauts de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



Ce rapport sur les comptes annuels comprend 32 pages

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €
Inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes de la région de Douai
R.C.S. Lille Métropole 417 493 079 - Code APE 6920 Z
N° TVA FR 20 417 493 079 - N° SIRET : 417 493 079 00061

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lezennes, le 13 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

CTN-AUDIT

Hugues RIEFLART



Ce rapport sur les comptes annuels comprend 32 pages

Membre de CTN Groupe



PrimeGlobal

The Association of Advisory and Accounting Firms

**Annexe au rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

ACCUEIL FRATERNEL ROUBAISIEH HAUTS DE FRANCE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LM



Ce rapport sur les comptes annuels comprend 32 pages

Membre de CTN Groupe

A C T I F		Arrêté au 31/12/2024			31/12/2023
		Durée 12 mois			12 mois
		BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé					
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruits					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs					
	3 500,80	-1 852,30	1 648,50	4 315,43	
Immobilisations Corporelles					
Terrains					
	543 637,75	-33 330,12	510 307,63	516 953,05	
Constructions					
	4 035 619,97	-808 182,61	3 227 437,36	3 372 608,46	
Installations techniques matériel et outillage					
	694 095,77	-325 738,73	368 357,04	203 234,10	
Autres immobilisations corporelles					
	1 060 681,51	-537 999,45	522 682,06	444 420,08	
Immobilisations corporelles en cours					
	612,00		612,00	10 515,17	
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés					
Immobilisations Financières					
Prêts					
	17 788,25		17 788,25	17 529,00	
Autres					
	25 726,21		25 726,21	25 726,21	
TOTAL I		6 381 662,26	-1 707 103,21	4 674 559,05	4 595 301,50
Comptes de Liaison					
Comptes de Liaison					
TOTAL II					
Actif Circulant					
Stocks et en cours					
Stocks et en cours					
				1 577,94	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances redevables usagers et comptes rattachés					
	28 475,26		28 475,26	48 231,89	
Créances reçues par legs ou donations					
		-4 102,88	-4 102,88	-4 102,88	
Autres					
	265 099,77		265 099,77	46 527,05	
Valeurs mobilières de placement					
Valeurs mobilières de placement					
	1 000 000,00		1 000 000,00	1 500 000,00	
Instruments de trésorerie					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités					
Disponibilités					
	3 119 007,88		3 119 007,88	2 273 363,81	
Charges constatées d'avance					
Charges constatées d'avance					
	335 248,24		335 248,24	19 260,34	
TOTAL III		4 747 831,15	-4 102,88	4 743 728,27	3 884 858,15
Frais d'émission des emprunts					
Frais d'émission des emprunts					
TOTAL IV					
Prime de remboursement des emprunts					
Primes de remboursement des emprunts					
TOTAL V					
Ecart de conversion Actif					
Ecart de conversion Actif					
TOTAL VI					
TOTAL GENERAL		11 129 493,41	-1 711 206,09	9 418 287,32	8 480 159,65



PASSIF		Arrêté au 31/12/2024 Durée 12 mois	31/12/2023 12 mois
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds propres avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves des activités sociales & médico-sociales	935 210,27		874 387,07
Autres réserves de l'entité	987 552,50		987 552,50
Report à nouveau			
Report à nouveau	595 469,65		472 498,42
dont report à nouveaux des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	28 270,18		-136 418,15
Résultat s/ tiers financeurs (2019)			
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice	430 919,15		183 794,43
dont Excédent ou déficit de l'exercice des activités soc & médico-soc ss gestion contrôlée	156 977,41		
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)	2 949 151,57		2 518 232,42
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement	554 028,98		396 988,62
Provisions réglementées			
Provisions réglementées	31 045,24		8 489,23
TOTAL I	3 534 225,79		2 923 710,27
Fonds reportés et dédié			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés	341 315,14		740 342,19
TOTAL II	341 315,14		740 342,19
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques	635 752,79		379 234,00
Provisions pour charges	157 933,27		148 194,12
Fonds dédiés (nomenclature 2019)			
TOTAL IV	793 686,06		527 428,12
Avances et acomptes sur commandes			
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 016 688,54		2 114 429,57
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses	27 143,11		23 826,01
Avances et acomptes sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	978 347,31		445 479,33
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales	878 204,78		1 145 712,00
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	382 500,00		412 500,00
Autres dettes (d'exploitation)			
Autres dettes (d'exploitation)	132 499,81		123 993,41
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance	333 676,78		22 738,75
TOTAL V	4 749 060,33		4 288 679,07
Ecart de conversion Passif			
TOTAL GENERAL	9 418 287,32		8 480 159,65



Compte de resultat

A.F.R. Association

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2024		Arrêté au 31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	210,00	0,00	150,00	0,00	60,00	40,00
Ventes de biens						
dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	901 999,35	12,59	932 281,12	13,47	-30 281,77	-3,25
dont parrainages						
dont ventes biens relatives aux activités soc & medico-soc						
dont ventes prestations liées aux activités soc & medico-soc						
Ventes de biens et services	901 999,35	12,59	932 281,12	13,47	-30 281,77	-3,25
Concours publics et subvt ² exploitation	7 161 966,20	100,00	6 922 803,66	100,00	239 162,54	3,45
dont contributions financières autorités tarifications						
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
Dons manuels	2 554,74	0,04	1 362,62	0,02	1 192,12	87,49
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Ressources liées à la générosité du public	2 554,74	0,04	1 362,62	0,02	1 192,12	87,49
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	7 164 520,94	100,04	6 924 166,28	100,02	240 354,66	3,47
Reprises prov. & amort, transf. de charge	251 890,96	3,52	181 657,54	2,62	70 233,42	38,66
Utilisations des fonds dédiés	405 466,25	5,66	367 229,00	5,30	38 237,25	10,41
Autres produits	20 295,98	0,28			20 295,98	
dont complément de rémunération TH1						
dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	8 744 383,48	122,09	8 405 483,94	121,42	338 899,54	4,03
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	41 936,48	0,59	61 221,96	0,88	-19 285,48	-31,50
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 717 621,99	37,95	2 804 910,76	40,52	-87 288,77	-3,11
Impôts, taxes et versements assimilés	371 658,83	5,19	428 530,83	6,19	-56 872,00	-13,27
Salaires et traitements	3 217 371,53	44,92	3 244 570,79	46,87	-27 199,26	-0,84
Charges sociales	1 165 742,60	16,28	1 256 054,55	18,14	-90 311,95	-7,19
Dotations aux amortissements	391 717,69	5,47	393 828,98	5,69	-2 111,29	-0,54
Autres charges	21,69	0,00			21,69	
Dotations aux provisions	471 053,10	6,58	128 786,33	1,86	342 266,77	265,76
Report en fonds dédiés	6 439,20	0,09	76 037,73	1,10	-69 598,53	-91,53
Aides financières	9,00	0,00	860,00	0,01	-851,00	-98,95
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	8 383 572,11	117,06	8 394 801,93	121,26	-11 229,82	-0,13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	360 811,37	5,04	10 682,01	0,15	350 129,36	3 277,75
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises provisions et transfert de charges						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P	64 104,20	0,90	52 438,58	0,76	11 665,62	22,25
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	64 104,20	0,90	52 438,58	0,76	11 665,62	22,25
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	42 365,20	0,59	47 472,46	0,69	-5 107,26	-10,76
Différences négatives de change						
Charges nettes cessions des V.M.P						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	42 365,20	0,59	47 472,46	0,69	-5 107,26	-10,76
RESULTATS FINANCIERS	21 739,00	0,30	4 966,12	0,07	16 772,88	337,75
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	382 550,37	5,34	15 648,13	0,23	366 902,24	2 344,70
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	44 039,39	0,61	152 840,71	2,21	-108 801,32	-71,19
Sur opération en capital	100 326,35	1,40	40 647,73	0,59	59 678,62	146,82
Reprises/provisions et transfert de char	1 078,90	0,02	236,86	0,00	842,04	355,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	145 444,64	2,03	193 725,30	2,80	-48 280,66	-24,92
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	5 248,16	0,07	144,97	0,00	5 103,19	3 520,17
Sur opération en capital	57 885,79	0,81	10 453,08	0,15	47 432,71	453,77
Dotation aux amortissements et aux prov.	23 634,91	0,33	2 286,95	0,03	21 347,96	933,47
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	86 768,86	1,21	12 885,00	0,19	73 883,86	573,41
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	58 675,78	0,82	180 840,30	2,61	-122 164,52	-67,55
Participation des salariés						



Compte de résultat

A.F.R. Association

	Arrêté au :		Arrêté au 31/12/2024		Arrêté au 31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII								
Impôts sur les bénéfices	10 307,00	0,14	12 694,00	0,18	-2 387,00	-18,80		
TOTAL VIII	10 307,00	0,14	12 694,00	0,18	-2 387,00	-18,80		
PRODUITS	8 953 932,32	125,02	8 651 647,82	124,97	302 284,50	3,49		
CHARGES	8 523 013,17	119,00	8 467 853,39	122,32	55 159,78	0,65		
TOTAL XI								
EXCÉDENT OU DÉFICIT	430 919,15	6,02	183 794,43	2,65	247 124,72	134,46		
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée								





Accueil Fraternel Roubaisien - Hauts de France
36 rue du Duc - BP 30205
59054 Roubaix cedex 1
Tél 03 20 80 58 83 - Télécopie 03 20 02 55 66

Clôture 2024 - Annexe comptable légale

Rappel de l'objet social de l'AFR :

Conformément à l'article 2 de ses statuts, l'association « a pour objet de s'intéresser au relèvement moral de toute personne, notamment par l'ACCUEIL, comprenant l'hébergement et la nourriture, mais également par une AIDE et un ACCOMPAGNEMENT adaptés, dans les domaines du travail, en atelier ou à l'extérieur, de la formation, de la santé et de l'habitat. À cet effet, l'Association peut créer ou gérer tout établissement ou activité répondant à ces objectifs, sur le territoire des Hauts de France. Elle exerce son action sans aucune discrimination raciale, philosophique, religieuse ou d'opinion politique ».

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association exerce ses missions au sein de différents dispositifs financés par l'État via la DDETS (anciennement DDCS) et l'ARS ou par les collectivités locales.

Elle dispose pour cela des agréments associatifs 2 et 3 délivrés par l'État, relatifs respectivement à l'ingénierie sociale financière et technique d'une part et l'intermédiation locative et gestion locative sociale d'autre part. Ces deux agréments ont été renouvelés en 2021 pour 5 ans.

Depuis le 30 septembre 2022, elle est également agréée pour 5 ans par l'administration pénitentiaire interrégionale de Lille pour l'accueil et l'accompagnement de personnes placées sous-main de justice faisant l'objet d'une mesure de placement extérieur.

L'hébergement d'urgence de Wattrelos, est en cours de transition vers un dispositif de CHRS diffus.

En 2024, les différents dispositifs gérés par l'association comprennent :

- 2 hébergements d'insertion (CHRS hommes et STABILISATION femmes)
- 1 hébergement de santé (LHSS)
- 1 hébergement d'urgence hommes sur 3 sites
- 1 hébergement diffus en transition vers un CHRS hors les murs
- 3 hébergements d'urgence femmes sur 6 sites
- 2 pensions de famille (Villon et Montagut)
- 1 accueil de jour
- 10 appartements en ALT et 5 autres appartements tremplin
- 1 dispositif Placements Extérieurs
- 3 dispositifs d'accompagnement logement (FSL/AVDL/AVDL-R)
- 1 CAVA.

En plus de ces dispositifs pérennes, l'association gère des actions temporaires :

- Reprise de l'expérimentation d'accompagnement renforcé « psy » à destination du CHRS (suspendue partiellement à cause de la crise sanitaire).
- Diverses actions/projets mis en œuvre par l'AJ et/ou les différents dispositifs d'hébergement dans différents domaines (culture, sanitaire/hygiène, numérique, ...)

Moyens techniques mis en œuvre :

L'association est propriétaire de ses locaux de Tourcoing et de Nations Unies/rue Latine à Roubaix.

Des locaux d'Armentières, Wattrelos et Roubaix sont loués à des propriétaires privés.

Des locaux de Roubaix sont loués à des bailleurs sociaux.

Le programme de reconstruction/rénovation des locaux rue du Duc à Roubaix s'est achevé en 2024 avec une réception de ces nouveaux locaux et une sortie du site de Lonchamp en novembre 2024.

Le nouveau contrat de redevance Vilogia pour ces locaux reste en cours de négociation : pour rappel le conseil d'administration avait acté, en 2021, le principe d'une participation de l'AFR sur fonds propres d'un montant de 300 K€. Cette participation est provisionnée dans les comptes 2024, mais l'affectation comptable sera définie en 2025, après signature de la convention définitive.

L'ensemble des locaux est équipé des matériels et mobiliers nécessaires. Les contrats de contrôle et de maintenance sont mis en œuvre.

Une partie des repas est confectionnée sur place dans une cuisine centrale gérée par un opérateur externe, l'autre partie provient de livraisons en provenance d'une cuisine centrale externe. Sur certains dispositifs, un forfait « alimentation » est remis chaque semaine afin de permettre aux résidents de gérer collectivement tout ou partie des repas confectionnés avec les denrées acquises par leurs soins. Sur les sites de Beaux Repaires, un dispositif de ticket-service a été mis en place mi 2024.

Moyens en effectif salarié :

L'effectif salarié comprend, outre la direction générale et administrative, du personnel éducatif, des surveillants de nuits, du personnel d'entretien, des techniciens de maintenance, des techniciens et agents administratifs, comptables et d'accueil.

L'effectif moyen 2024 est le suivant (Hors CDD de remplacement) :

NOMBRE DE CONTRATS			ETP PAR CONTRAT		
	F	H	Total		
APPRENTIE	2,00		2,00	APPRENTIE	1,50
CDD	2,00	2,00	4,00	CDD	0,33
CDI	42,00	66,00	108,00	CDI	34,98
CUI		1,00	1,00	CUI	0,27
Total	46,00	69,00	115,00	Total	36,82

La répartition de l'effectif total par métiers, en moyenne et au 31/12 est la suivante :

Métier	ETP F	ETP H	Total
Accompagnement Educatif	5,33	6,58	11,91
Administration-Gestion	5,05	0,93	5,98
Agent d'animation	0,69	0,94	1,62
Agent de service	1,00		1,00
Agent Logistique		3,00	3,00
Apprentissage	1,50		1,50
Assistant Social	1,00		1,00
Auxiliaire de vie	1,00		1,00
CESF	2,05		2,05
Chargé de mission RH		0,25	0,25
Chef de service Educatif	0,50	3,00	3,50
Coordinateur	1,00	3,75	4,75
Direction	2,00	3,25	5,25
Educateur Spécialisé	4,80	5,00	9,80
Educateur Technique		1,00	1,00
Educatif pédagogique	3,00	0,08	3,08
Encadrement		0,33	0,33
Gestionnaire de cas	0,08		0,08
Infirmière diplômée d'état	1,53		1,53
Maitre de maison	1,74	2,00	3,74
Moniteur d'atelier		2,00	2,00
Moniteur Educateur	2,67	6,98	9,65
Ouvrier d'entretien		1,00	1,00
Service Généraux		2,07	2,07
SIP	0,88		0,88
Technicien		2,25	2,25
Veilleur de nuit	1,00	14,00	15,00
Total général	36,82	58,41	95,22

La répartition de l'effectif total par services, en moyenne et au 31/12 est la suivante :

SERVICES	ETP F	ETP H	Total
Accueil	0,57	0,93	1,50
Administratif	3,48		3,48
Apprentie	0,50		0,50
Directions et chefs de service	2,50	5,50	8,00
Logistique/CAVA	4,00	12,32	16,32
Réf Soc AJ	3,00	2,25	5,25
Réf Soc Armentières	1,25	4,90	6,15
Réf Soc LHSS	1,53	1,42	2,95
Réf Soc Logement	4,33	3,00	7,33
Réf Soc rue du Duc	6,67	6,66	13,34
Réf Soc Stab/Beaur/NU	4,47	2,00	6,47
Réf Soc Tourcoing	2,08	0,75	2,83
Réf Soc Wattrelos		3,69	3,69
Surveillants Nuit/WE	2,42	15,00	17,42
Total	36,82	58,41	95,22

La valeur du point est restée à 4.58 € sur toute l'année 2024.

Faits marquants de l'exercice 2024 et perspectives :

Les négociations relatives à la mise en œuvre du Contrat Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens sont toujours en cours. Les fiches actions ont été validées par l'inspecteur de la DDETS en charge du dossier, avec un passage en CPOM des LHSS prévu en 2026.

Les travaux préalables à l'évaluation externe de la STAB, du CHRS et du CAVA se poursuivent. Ils devraient être terminés au cours du deuxième semestre 2026.

Le programme de reconstruction/rénovation des locaux rue du Duc à Roubaix s'est achevé en 2024 avec une réception de ces nouveaux locaux et une sortie du site de Lonchamp en novembre 2024.

Evolution de la gouvernance et de la direction :

Départ à la retraite de Dominique Zornig en juin 2024, remplacé par Kim Demeurie.

Suite au départ de ce dernier en décembre 2024, un management de transition a été mis en place à compter de décembre 2024 et jusqu'au 30 avril 2025.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- Des dispositions du décret budgétaire et tarifaire du 22 Octobre 2003 (désormais codifié aux articles R 314-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles).
- De l'arrêté interministériel du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n° 99.01 du 16 Février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.
- De l'avis du Conseil national de la comptabilité n°2007-05 du 04 Mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux notamment en ce qui concerne les dotations aux amortissements et aux provisions pour congés à payer et charges sociales et fiscales y afférent.
- De l'arrêté du 10 Novembre 2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux.
- De l'arrêté du 12 Novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R 314-1 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires relevant de l'article R 314-81 du même code.
- De l'arrêté du 17 décembre 2013 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L 312-1 du CASF à compter du 01/01/2014.
- Arrêté du 22 décembre 2016 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles
- Du nouveau règlement comptable ANC 2018-06, modifié par le règlement ANC 2020-08 et des spécificités de notre secteur d'activité précisées dans le règlement ANC 2019-04, notamment en ce qui concerne les fonds associatifs, la distinction des sources de financement, l'explicitation du résultat.

Nous précisons par ailleurs que l'association ne perçoit aucune ressource provenant de sollicitations de dons, hormis l'abandon du remboursement des frais engagés par les bénévoles.

Méthode d'enregistrement des contractualisations avec les financeurs

Depuis la mise en place du nouveau plan comptable en 2020, les dotations et subventions distinguent :

- Les concours publics proprement dits concernant les dispositifs faisant l'objet d'un agrément spécifique et financés par Dotation Globale. Le résultat de ces dispositifs appartient au financeur et sont inscrits sur des lignes de compte spécifiques
- Les autres financements assimilés à des concours publics du fait de leur prise en compte dans l'établissement de la dotation globale (APL notamment)
- Les autres financements relevant d'une convention de subvention
- Les subventions pérennes pour les dispositifs conventionnés, dont le résultat appartient en propre à l'association
- Les subventions ponctuelles sur les dispositifs non pérennes
- Les prestations facturées sont assimilées à du chiffre d'affaires, ainsi que la participation des résidents.

En conséquence, les principaux tableaux de présentation mettent en valeur la distinction entre la gestion dite contrôlée, l'AHJ, les autres activités médico-sociales (autres ASMS) et la stricte gestion propre.

Méthode et durée d'amortissement des immobilisations.

- La valeur brute des immobilisations est constituée par leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, escomptes de règlement ou à leur coût de production et, pour les immobilisations financières, hors frais accessoires.
- Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable. De même, lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation financière est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- Les frais d'acquisition des immobilisations sont constatés en charge à la date de leur décaissement (décision prise à la clôture 2017).
- Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire à compter de la date d'acquisition.
- La durée des amortissements dépend des immobilisations mais nous pouvons préciser la liste ci-après :
 - Les immobilisations incorporelles : amorties sur 3 ans.
 - Les immobilisations corporelles : amorties entre 2 et 25 ans selon les immobilisations. Cependant, concernant les bâtiments nouvellement achetés depuis 2017, la méthode de comptabilisation par composant a nécessité de passer à 40 ans la durée d'amortissement du gros œuvre.

Méthode de dépréciation des créances et des VMP

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Méthode de valorisation des fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à la part des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard et qui est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Concernant les immobilisations amortissables financées par des subventions d'exploitation, l'AFR a opté en 2022, pour la constitution de fonds dédiés qui seront rapportés au résultat sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations concernées.

Méthode de valorisation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent à des dépenses susceptibles d'intervenir postérieurement à la clôture, résultant d'événements prévisibles – ou appréciés comme tels – générés durant l'exercice.

Elles peuvent concerner des litiges salariaux ou d'autres litiges clients/bénéficiaires. Dans ce cas la provision est évaluée au montant estimé des impayés et/ou pénalités en intégrant également, le cas échéant, les frais de procédure judiciaire et honoraires d'avocats et divers intervenants.

Elles peuvent concerner le risque de remboursement d'un trop-perçu de subventions. Dans ce cas la provision est évaluée par différence entre les recettes et les dépenses du dispositif concerné, dans la mesure où l'arrêté de subvention prévoit cette éventualité.

Provision Indemnités de départ à la retraite.

La méthode sur la valorisation de la provision indemnités de départ à la retraite est identique à celle des années antérieures, soit sur la base d'un départ à la retraite à 64 ans, d'une hypothèse de turnover de 5%, avec comptabilisation pour les salariés concernés de 55 ans et plus. Le taux de charges sociales moyen appliqué a été réévalué à 52% (au lieu de 50% précédemment).

Le total de l'engagement de d'indemnité de départ à la retraite s'élève à 234 379€ (charges incluses) pour l'ensemble des salariés présents au 31/12/2024, dont 128 295 € concernant les salariés de 55 ans au moins (contre 118 556 € en 2023) et comptabilisé.

Engagements hors bilan sur emprunt.

Ils concernent les emprunts souscrits en 2017 pour l'acquisition et les travaux du 224-226 avenue des Nations Unies et 22-22B rue Latine à Roubaix comme suit :

- 600K€ empruntés à la BPN en 2017 : privilège de prêteur sur l'immeuble
- 1 300K€ empruntés aux Crédit Coopératif en 2017 (1er déblocage en 2018) : hypothèque en rang 1 à hauteur de 1 300K€ en concurrence avec la BPN sur l'immeuble Nations Unies et nantissement des parts sociales (13,2K€)
- 700K€ empruntés à la BPN en 2017 (1er déblocage en 2018) : hypothèque en rang 1 à hauteur de 700K€ sur la partie située au 22B rue Latine et hypothèque de 2ème rang à hauteur de 700K€ sur l'immeuble Nations Unies.

Données relatives au personnel.

Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés ne peuvent être communiquées car cela reviendrait à divulguer des informations nominatives (1 seule personne concernée).

Aucun bénévole n'a reçu de rémunération.

NOTE DE SYNTHÈSE

Le résultat global de l'association s'analyse de la manière suivante :

• Résultat d'exploitation	+ 360 811 €
• Résultat financier	+ 21 739 €
• Résultat exceptionnel	+ 58 676 €
• Impôts sur les bénéfices	- 10 307 €

Soit un excédent net de 430 919 €.

Le résultat exceptionnel est principalement composé :

- + 40 243 € Reprise de quote part de subvention d'investissement virée au compte de résultat
- + 27 491 € Régularisation de produits et charges sur exercices antérieurs
- + 12 541 € Plus-values de cession d'immobilisations
- 23 635 € Variation des provisions réglementaires sur plus-values de cession d'immobilisations

L'impôt sur les bénéfices est assis sur les produits financiers (parts sociales et livret institutionnel).

Les tableaux joints à cette annexe détail notamment :

- La variation des fonds propres
- Les variations des subventions d'investissement
- Les variations des fonds dédiés

Évènements postérieurs à la clôture

La visite de conformité CHRS de la rue du Duc a donné lieu à avis favorable début janvier 2025.

L'évaluation externe LHSS donnera lieu à rapport définitif d'ici fin juin 2025.

Les travaux préalables à l'évaluation externe de la STAB, du CHRS et du CAVA se poursuivent. Ils devraient être terminés au cours du deuxième semestre 2026.

L'année 2025 sera marquée par la préparation du dossier de renouvellement de l'agrément d'ingénierie technique, sociale et financière et d'intermédiation locative et de gestion locative sociale, afin de l'obtenir avec l'échéance du 07 avril 2026.

Réalisation d'un audit externe administratif et financier au cours du premier trimestre 2025.

Au regard des difficultés organisationnelles du service administratif et financier, l'association a recours à une mission d'assistance en la matière à compter du mois de mai 2025.

Visite de conformité de l'aide alimentaire réalisée début 2025 : cette action fait désormais partie de la même vague budgétaire que l'accueil de jour (pour mémoire, CERFA séparé jusqu'au 31 décembre 2024).

Postérieurement à la date de clôture des comptes, il n'est survenu aucun évènement nécessitant un ajustement des comptes annuels autre que ceux déjà pris en compte le cas échéant. A la date d'arrêté des comptes annuels, les conséquences liées à la situation géopolitique mondiale perdurent. L'association n'est pas en mesure de chiffrer précisément l'impact de cette crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Néanmoins, à cette date d'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif, nous estimons que la poursuite de l'exploitation de notre association n'est pas remise en cause.

Immobilisations

A.F.R. Association

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 000.80		
Immobilisations incorporelles	5 000.80		
Terrains	543 637.75		
Constructions sur sol propre	910 000.00		
Constructions sur sol d'autrui	352 666.79		3 600.91
Install générales, agenc. et aménag. des constructions	2 806 822.29		9 148.57
Installations techniques, matériel et outillage industriels	725 565.12		210 575.99
Install générales, agenc. et aménag. divers	378 879.05		46 245.04
Matériel de transport	143 123.36		6 527.55
Matériel de bureau et informatique, mobilier	750 461.79		245 086.70
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	10 515.17		
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	6 621 671.32		521 184.76
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation			
Autres titres immobilisés	17 529.00		259.25
Prêts et autres immobilisations financières	25 726.21		
Immobilisations financières	43 255.21		259.25
Total Général	6 669 927.33		521 444.01

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 500.00	3 500.80	
Immobilisations incorporelles		1 500.00	3 500.80	
Terrains			543 637.75	
Constructions sur sol propre			910 000.00	
Constructions sur sol d'autrui		46 618.59	309 649.11	
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			2 815 970.86	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		242 045.34	694 095.77	
Install générales, agenc. et aménag. divers		262 521.29	163 276.20	
Matériel de transport		87 210.74	62 440.17	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		160 583.35	834 965.14	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		9 903.17	612.00	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		808 882.48	6 334 647.00	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation				
Autres titres immobilisés			17 788.25	
Prêts et autres immobilisations financières			25 726.21	
Immobilisations financières			43 514.46	
Total Général		810 382.48	6 381 662.26	



Amortissements

A.F.R. Association

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement				
Autres postes d' immobilisations incorporelles	685.37	1 630.85	463.92	1 852.30
Immobilisations incorporelles	685.37	1 630.85	463.92	1 852.30
Terrains	26 684.70	6 645.42		33 330.12
Constructions sur sol propre	123 385.41	22 750.00		146 135.41
Construction sur sol d'autrui	174 212.79	21 361.09	30 300.40	165 273.48
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers	399 282.42	97 491.30		496 773.72
Installations techniques, matériel et outillage	522 331.02	33 062.87	229 655.16	325 738.73
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	230 322.35	124 594.29	259 070.54	95 846.10
Matériel de transport	118 487.39	9 962.89	82 548.39	45 901.89
Matériel de bureau, informatique, mobilier	479 234.38	74 218.98	190 323.53	396 251.46
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	2 073 940.46	390 086.84	791 898.02	1 705 250.91
Total Général	2 074 625.83	391 717.69	792 361.94	1 707 103.21

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d' immobilisations incorporelles	1 630.85				
Immobilisations incorporelles	1 630.85				
Terrains	6 645.42				
Constructions sur sol propre	22 750.00				
Construction sur sol d'autrui	21 361.09				
Const. Inst. générales, agencements, aménagemen	97 491.30				
Installations techniques, matériel et outillage	33 062.87				
Autres Inst. générales, agencements, aménagemen	124 594.29				
Matériel de transport	9 962.89				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	74 218.98				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	390 086.84				
Total Général	391 717.69				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				



Provisions

A.F.R. Association

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	8 489.23	23 634.91	1 078.90	31 045.24
Provisions réglementées	8 489.23	23 634.91	1 078.90	31 045.24
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	118 556.33	55 300.31	45 561.16	128 295.48
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charge sociales, fiscales sur congés à	29 637.79			29 637.79
Autres provisions pour risques et charges	379 234.00	415 752.79	159 234.00	635 752.79
Provisions risques et charges	527 428.12	471 053.10	204 795.16	793 686.06
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	4 102.88			4 102.88
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	4 102.88			4 102.88
Total Général	540 020.23	494 688.01	205 874.06	828 834.18
Dotations et reprises d'exploitation		471 053.10	204 795.16	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		23 634.91	1 078.90	
Dépréciation des titres mis en équivalence				



Créances et Dettes

A.F.R. Association

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	25 726.21		25 726.21
Clients douteux ou litigieux	5 462.65	5 462.65	
Autres créances clients	28 638.08	28 638.08	
Personnel et comptes rattachés	3 089.59	3 089.59	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA			
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses	273.45	273.45	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	261 736.73	261 736.73	
Charges constatées d'avance	335 248.24	335 248.24	
Total général	660 174.95	634 448.74	25 726.21
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine	14 019.55	14 019.55		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	2 008 044.11	119 437.35	480 228.71	1 408 378.05
Emprunts et dettes financières divers	21 767.99	21 767.99		
Fournisseurs et comptes rattachés	978 347.31	978 347.31		
Personnel et comptes rattachés	307 039.18	307 039.18		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	392 207.79	392 207.79		
Etat, impôt sur les bénéfices	15 052.00	15 052.00		
Etat, TVA				
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	163 905.81	163 905.81		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 500.00	30 000.00	120 000.00	232 500.00
Groupes et associés				
Autres Dettes	138 125.28	138 125.28		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	333 676.78	333 676.78		
Total général	4 754 685.80	2 513 579.04	600 228.71	1 640 878.05
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	5 375.12			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	117 298.60			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				



Charges et produits constatées d'avance

Charges à payer/Produits à recevoir

A.F.R. Association

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Charges	Produits	Charges	Produits	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					
Vilogia	300 000.00				
Assurances	10 260.17				
Location	14 802.69				
Maintenance	8 375.66				
Divers	1 809.72				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE					
Renfort HU Armentières		300 000.00			
Renfort AJ		20 000.00			
Divers		13 676.78			
CHARGES A PAYER					
Divers			3 000.00		
PRODUITS A RECEVOIR					
Subvention MEL				152 000.00	
Solde dotation globale LHSS 2024				45 264.93	
Loyers				37 049.80	
Aides sur salaire				10 941.81	
Divers				16 232.96	
Total Général	335 248.24	333 676.78	3 000.00	261 489.50	



Factures/Avoirs non Parvenus

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024



Concours Publics et Subventions

(ANC2018-06 - Art.142-9 & 431-9)

A.F.R. Association

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	DDETS	ARS/AM	CAF	Autres	total	
COMPTES 73						
Dotation Globale: CHRS/STAB/CAVA/LHSS	2 776 481.33	650 624.30			3 427 105.63	
APL			42 245.88		42 245.88	
COMPTES 741						
Autres :AJ/Urgence/Pens.Famille	3 314 223.00				3 314 223.00	
Aide Alimentaire 2024	20 000.00				20 000.00	
Domiciliation 2024	5 180.00				5 180.00	
AVDL	159 179.50				159 179.50	
Revalorisation Secur	27 410.00				27 410.00	
ALT	52 684.56				52 684.56	
Précarité Menstruelle						
Culture				3 439.91	3 439.91	
Borne Tactile						
FSL (MEL)				71 460.00	71 460.00	
FSL (MEL)						
COMPTES 748						
Aides sur salaires (CUI-PEC et divers)				39 037.72	39 037.72	
Total Général	6 355 158.39	650 624.30	42 245.88	113 937.63	7 161 966.20	



Annexe au Compte de Résultat
explicatif des produits d'exploitation

A.F.R. Association

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	total	dont ASMS	dont GC	-	
(ASMS = activités sociales et médico-sociales) (GC = gestion contrôlée)					
VENTES DE BIENS ET SERVICES					
Vente de Biens (vente de mobilier fabriqué par le CAVA)					
Ventes de Services CAVA	265 331.88				
Prestations diverses :					
- services au personnel (repas payants)	2 711.88	2 164.90	1 849.72		
- participations des usagers	581 980.59	558 045.38	158 376.36		
- autres prestations	51 975.00	3 240.00	3 240.00		
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS					
Concours publics et subventions	6 855 034.51	6 775 759.75	3 461 536.75		
Autres subventions d'exploitation	306 931.69	90 554.72	23 402.30		
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU					
- abandon de frais par les bénévoles	1 504.74				
-don	1 050.00				
Total Général	8 066 520.29	7 429 764.75	3 648 405.13		



Date de clôture :

31/12/2024

gestion encadrée/contrôlée

Nom établissement :

AFR

(pour mémoire : activité subventionnée DDETS assimilée depuis plusieurs années à gestion encadrée dans la perspective du CPOM)

Résultat comptable - Résultat effectif global (ANC2019-04 Art.153) - Proposition d'affectation des résultats sous contrôle des tiers financeurs

Compte	N° compte		LHSS	CHRS	STAB	CAVA	TOTAL GC	dont DDETS
Pour mémoire, réserves antérieures :								
	1068522	réserves affectées à l'investissement	66 105,36	21 273,32	44 592,84	73 275,16	205 246,68	139 141,32
	1068562	réserves de compensation des déficits	32 748,13	5 091,36	58 718,32	86 686,78	183 244,59	150 496,46
	1068572	réserves de compensation amortissements	8 897,19	144 875,70		19 846,92	173 619,81	164 722,62
		total réserves	107 750,68	171 240,38	103 311,16	179 808,86	562 111,08	454 360,40
Résultat comptable de l'exercice = classe 7 - classe 6	120 ou 129	Excédent ou déficit	70 238,15	45 512,69	32 418,87	8 807,70	156 977,41	86 739,26
Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	11502	Report à nouveau effectué (1° de l'art R.314-51 du CASF)	153 943,51	38 752,14	55 110,17	7 956,20	255 762,02	101 818,51
	11503	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui du résultat					0,00	0,00
	115902	Report à nouveau débiteur		-39 458,43	0,00	-406,00	-39 864,43	-39 864,43
RESULTAT A AFFECTER		Résultat effectif global	224 181,66	44 806,40	87 529,04	16 357,90	372 875,00	148 693,34

Affectation du résultat global

Affectation en réserves	10685220	Excédents affectés à l'investissement	61 838,67		21 861,62	7 973,02	91 673,31	29 834,64
	10685520	Excédents affecté à la couverture du BFR					0,00	0,00
	10685620	Compensation des déficits					0,00	0,00
	10685720	Compensation des charges d'amortissement (reprise, signe -)					0,00	0,00
	10685720	Compensation des charges d'amortissement (affectation)					0,00	0,00
Affectation en report à nouveau	11502	Excédent affectés à la réduction des charges d'exploitation					0,00	0,00
	11503	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation		-98 672,23			-98 672,23	-98 672,23
	115902	Report à nouveau déficitaire					0,00	0,00
	115921	Amortissements comptables excédentaires différés					0,00	0,00
	115922	Dépenses pour congés payés	8 399,48	104 726,49	10 557,25	428,68	124 111,90	115 712,42
	115923	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R.314-45					0,00	0,00
	115928	Autres dépenses non opposables aux financeurs					0,00	0,00
Charges définitivement rejetées (sans recours ou après recours non abouti)	11512 ou 1195	Report à nouveau charges rejetées des ASMS (refusées par l'autorité de tarification)					0,00	0,00
	119	Report à nouveau déficitaire					0,00	0,00



Date de clôture : 31/12/2024 hors gestion strictement encadrée

Nom établissement : AFR (pour mémoire : activité subventionnée DDETS assimilée depuis plusieurs années à gestion encadrée dans la perspective du CPOM)

Résultat comptable - Résultat effectif global (ANC2019-04 Art.153) - Proposition d'affectation des résultats HORS GESTION CONTROLEE

Compte	N° compte		AJ/HU/VS	Pens.Famille	AVDL	AVDL-R	ALT & div tremplin	FSL	Placts Extér.	Projets Temporaires	Villeneuve	CAVA (GP)	reste GP (3004)	TOTAL HORS GC
Pour mémoire, réserves antérieures :														
	1068522	reserves affectées à l'investissement	40 630,34											40 630,3
	1068562	reserves de compensation des déficits	201 127,85	56 656,00	74 685,00									332 468,8
	1068572	reserves de compensation amortissements												0,0
	10688	reserves diverses	102 470,00			15 000,00	7 900,00	700,00	19 900,00		23 200,00	37 300,00	781 082,50	987 552,5
		total réserves	344 228,19	56 656,00	74 685,00	15 000,00	7 900,00	700,00	19 900,00	0,00	23 200,00	37 300,00	781 082,50	1 360 651,6

Résultat comptable de l'exercice = classe 7 - classe 6	120 ou 129	Excédent ou déficit	1 744,40	902,10	19 054,48		-3 296,83	16 678,66	-6 372,99	3 210,00		49 477,55	192 544,37	273 941,7
Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs	1105/1195	Report à nouveau des activités ESMS non contrôlées	92 657,45	16 000,00	15 328,03	30 729,00	-10 208,43	-33,04		-3 210,00				141 263,0
	11/119	Report à nouveau gestion propre	44 887,13				954,71		97 410,41		1 676,36	182 210,85	98 797,00	425 936,4
RESULTAT A AFFECTER		Résultat effectif global	139 288,98	16 902,10	34 382,51	30 729,00	-12 550,55	16 645,62	91 037,42	0,00	1 676,36	231 688,40	291 341,37	841 141,2

Affectation du résultat DE L'EXERCICE

Affectation en réserves	10685220	Excédents affectés à l'investissement												0,00
	10685520	Excédents affecté à la couverture du BFR												0,00
	10685620	Compensation des déficits												0,00
	10685720	Compensation des charges d'amortissement (reprise, signe -)												0,00
	10688	autres réserves			19 000,00		-7 900,00	16 000,00				48 500,00	192 000,00	267 600,00
Affectation en report à nouveau	1105	report à nouveau créditeur activités Médico-soc. hors gestion contrôlée	1 744,40	902,10	54,48		4 603,17	678,66		3 210,00				11 192,8
	1195	Report à nouveau RANC activités Médico-soc. hors gestion contrôlée												0,00
	110/119	report à nouveau gestion propre							-6 372,99			977,55	544,37	-4 851,0



TABLEAU DES FONDS PROPRES

(ANC n°2018-06 du 05/12/2018 - article 431-5)

Compte	Libellé	Solde 2023	Affectation des résultats passés								Solde 2024	
			Gestion Contrôlée							Gestion Propre		
			CHRS	STAB	CAVA	LHSS	AHI	projets Temporaires	AUTRES ASMS	CAVA GP		autre GP
10210000	Première situation nette établie											0,00
10240000	Autres fonds propres sans droit de reprise											0,00
TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		0,00										0,00
TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		0,00										0,00
TOTAL ECART DE REEVALUATION		0,00										0,00
10612000	Reserve des plus-values nettes à long-terme											0,00
10685220	Excédents affectés à l'investissement	198 313,04		21 159,17		26 404,81						245 877,02
10685520	Excédents affectés à la couverture du BFR											0,00
10685620	Reserve de compensation des déficits	502 454,22		7 513,82	6 018,63	-273,23						515 713,44
10685720	Reserve de compensation des charges d'amortissement	173 619,81										173 619,81
10688000	Reserves diverses	987 552,50										987 552,50
TOTAL RESERVES		1 861 939,57	0,00	28 672,99	6 018,63	26 131,58	0,00		0,00	0,00	0,00	1 922 762,77
11000000	Report à nouveau créditeur - hors activité médico-sociale	347 312,85					-71 261,00		-23,87	55 957,85	93 950,63	425 936,46
11050000	Report à nouveau des activités médico-sociales hors gestion contrôlée	261 603,72					-32 401,30		-7 894,40		-80 011,97	141 296,05
11502000	Rep. à nouv. créditeur, act. soc. et médico-sociales sous gestion contrôlée N-1		38 752,14	55 110,17	7 956,20	153 943,51						255 762,02
11502000	Rep. à nouv. créditeur, act. soc. et médico-sociales sous gestion contrôlée N-2	58 756,36		-34 324,55		-24 431,81						0,00
11590200	Rep. à nouv. débiteur act. soc. et médico-sociales sous gestion contrôlée N-1				0,00							0,00
11590200	Rep. à nouv. débiteur act. soc. et médico-sociales sous gestion contrôlée N-2	-74 993,80	34 461,00		1 074,37							-39 458,43
11590200	Rep. à nouv. débiteur act. soc. et médico-sociales sous gestion contrôlée ant. N-2	-679,23				273,23						-406,00
11591200	Report à nouveau constitué de charges rejetées des activités sociales et médico-sociales (si en voie de recours)	-9 106,56		9 106,56								0,00
11592200	Dépenses pour congés payés	-90 234,81	-39 528,06	-9 877,77	-25 853,66	-1 973,00						-167 467,30
11592300	Autres dépenses non opposables aux financeurs	-10 160,11										-10 160,11
11592800	Autres dépenses non opposables aux financeurs	-10 000,00										-10 000,00
11900000	Report à nouveau débiteur - hors activité sociale ou médico-sociale											0,00
11900000	Report à nouveau des activités sociales ou médico-sociales hors gestion contrôlée								-33,04			-33,04
TOTAL REPORT A NOUVEAU		472 498,42	33 685,08	20 014,41	-16 823,09	127 811,93	-103 662,30		-7 951,31	55 957,85	13 938,66	595 469,65
RESULTAT N-1		183 794,43	-65 747,50	-48 687,40	10 804,46	-145 353,32	119 528,50		7 951,31	-55 957,85	-6 332,63	0,00
RESULTAT N			45 512,69	32 418,87	8 807,70	70 238,15	2 646,50	3 210,00	32 436,31	49 477,55	186 171,38	430 919,15
TOTAL SITUATION NETTE		2 518 232,42	13 450,27	32 418,87	8 807,70	78 828,34	18 512,70		32 436,31	49 477,55	193 777,41	2 949 151,57



Date de clôture :
 Nom établissement :
 (ANC2018-06 Art.431-5)

31/12/2024
 AFR

DETAILS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Année d'origine	Financier	Début d'exercice		Augmentation de l'exercice		Diminution de l'exercice		Fin d'exercice		Commentaire explicatif
			1311	13911	1311	13911	1311	13911	1311	13911	
Etat (1311/13911)											
Equipements et Travaux HUH Armentières-Schuman	2016	DDETS	141 485,06	130 783,13		5 479,69			141 485,06	136 262,82	reste à engager 17829,95€ + ajustement non imputé en 2024 car entre temps, une partie financée sur subvention MEL+CNR2023/2024
Equipements et Travaux HUF Tourcoing	2018	DDETS	82 000,00	19 736,39		4 272,10			82 000,00	24 008,49	
Equipements et Travaux AJ Roubaix-Samain (3005)	2019	DDETS	130 365,00	39 373,88		10 454,11			130 365,00	49 827,99	
Extension LHSS et nouveau site rue du duc (3007)	2022	ARS	215 000,00	0,00					215 000,00	0,00	
2 ordinateurs et un fauteuil de prélèvement (3007)	2023	ARS			5 248,16	1 500,77			5 248,16	1 500,77	
Aménagement mobilier et travaux LHSS (3007)	2024	ARS			36 915,36	233,00			36 915,36	233,00	
									0,00	0,00	
SOUS-TOTAL (1)			568 850,06	189 893,40	42 163,52	21 939,67	0,00	0,00	611 013,58	211 833,07	
Collectivités publiques (1315/13915)			1315	13915	1315	13915	1315	13915	1315	13915	
Humanisation HUH Armentières-Schuman	2016	MEL	28 940,33	28 159,69		281,12			28 940,33	28 440,81	sur immo 2018 à 2021 nouveau site rue du Duc
Humanisation HUH 15 places Roubaix-rue du Duc 3008 devnu 3001	2017	MEL	17 500,00	13 223,96		4 276,04			17 500,00	17 500,00	
Humanisation HUH Armentières-Sadi Carnot	2017	MEL	11 347,82	9 956,37		1 391,45			11 347,82	11 347,82	
Humanisation HUF Roubaix-Bd Beaurepaire	2017	MEL	8 064,99	7 971,24		93,75			8 064,99	8 064,99	
Humanisation HUF Roubaix-Nations Unies 3009	2022	MEL	28 000,00	18 099,66		4 000,00			28 000,00	22 099,66	
Equipement et mobilier	2024	MEL			152 000,00	7 227,38			152 000,00	7 227,38	
SOUS-TOTAL (2)			93 853,14	77 410,92	152 000,00	17 269,74	0,00	0,00	245 853,14	94 680,66	
Organismes privés (1317/13917)			1317	13917	1317	13917	1317	13917	1317	13917	
Adaptation poste accueil (RK)	2020	AGEFIPH	1 168,78	935,04		233,76			1 168,78	1 168,80	
Adaptation poste secrétariat (JD)	2021	AGEFIPH	1 424,20	569,68		284,84			1 424,20	854,52	
Adaptation poste accueil (DB)	2021	AGEFIPH	991,64	490,26		198,33			991,64	688,59	
Adaptation poste (MJP)-CAVA	2024	AGEFIPH	0,00		1 652,05	167,96			1 652,05	167,96	
Adaptation poste (SA)-PF	2024	AGEFIPH	0,00	0,00	1 468,37	149,28			1 468,37	149,28	
									0,00	0,00	
SOUS-TOTAL (3)			3 584,62	1 994,98	3 120,42	1 034,17	0,00	0,00	6 705,04	3 029,15	
TOTAL (1+2+3+4+5+6)			666 287,82	269 299,30	197 283,94	40 243,58	0,00	0,00	863 571,76	309 542,88	



Date de clôture :
Nom établissement :
(ANC2019-04 art.153-3 / ANC2018-06 art.431-6)

31/12/2024
AFR

31/12/2024

\\tschent\Z\#SIEGE\DIR-ADMIF\cloture 2024\AFR2024 Annexes dossier de revision-5 2 6 fds dédiés

DETAILS DES FONDS DEDES	Année d'origine	Financier du fonds dédié	Fonds dédiés début d'exercice	Reports en fonds dédiés (+ / 689)	Utilisation de fonds dédiés (- / 789)		Transfert (depuis un autre compte de fonds dédiés ou de bilan) (+/-)	Fonds dédiés fin d'exercice (=)	Dont fonds dédiés non mouvements au cours des deux derniers exercices	Commentaire explicatif sur le non emploi de fonds au cours des deux derniers exercices
Fonds reportés liés aux legs ou donations (comptes 1911/6891/7891)								0,00		
								0,00		
								0,00		
SOUS-TOTAL (1)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
A l'investissement (CNR versés par les ATC) (comptes 1921/68921/78921)								100 511,06		
demenagement accueil de jour	2013	DDETS	10 000,00					10 000,00	10 000,00	le demenagement a genere moins de surcout que prévu car subvention d'investissement reçue entre temps -> sera intégré aux CRF 2023 de l'AHJ dans la perspective du CPOM
CNR renovation LHSS	2018	ARS	75 754,65		-461,97			75 292,68	75 292,68	renovation interrompue -> report sur le projet d'extension du dispositif et sur la reconstruction du site
part investissement des CNR travaux Longchamp	2022	DDETS	11 675,73	3 542,65				15 218,38		repris a tard pour moitie en 2023 alors que seule une immo n'a ete sortie qu'en 2024
part investissement des CNR travaux Longchamp	charges 2022 requalifiées en 2023	DDETS	76 037,73		-76 037,73			0,00		apurement du retraitement effectue en 2023 sur les CNR 2022 initialement comptabilises en exploitation plutôt qu'en investissement
								0,00		
SOUS-TOTAL (2)			173 468,11	3 542,65	-76 499,70	0,00	0,00	100 511,06	85 292,68	
A l'exploitation (CNR versés par les ATC) (comptes 1922/68922/78922)								239 159,08		
non consommé 2011 AJ (repris partiellement en 2014)	2012	DDETS	30 492,63		-30 492,63			0,00	0,00	FP - 001 affectation du resultat corrige suite a correction du CRF renfort hu 2023
CNR 2013, 2015 et 2017 pour la formation des personnels LHSS	2017	ARS	5 372,79					5 372,79	5 372,79	actions retardees (fort turnover du personnel)
part CNR 2018 restante sur evaluation interne/externe LHSS	2018	ARS	2 100,00					2 100,00	2 100,00	sera utilise en 2025 (evaluation mi mai 2025)
part CNR 2018 restante sur actions de formation LHSS	2018	ARS	6 020,94					6 020,94	6 020,94	du personnel concerne
CNR2021 LHSS pour nouvelle demarche evaluation	2021	ARS	9 000,00					9 000,00	9 000,00	sera utilise en 2025 (evaluation mi mai 2025)
CNR2022 LHSS pour la formation	2022	ARS	9 000,00					9 000,00		actions retardees (fort turnover du personnel)
CNR2022 LHSS pour la qualite de vie au travail	2022	ARS	3 830,27					3 830,27		projet 2025 en cours
CNR2022+non consommé LHSS surcouts liés a l'extension a 8 places supplementaires	2022	ARS	84 069,72					84 069,72		dans l'attente d'une meilleure connaissance des couts de fonctionnement du nouveau site
CNR2023 LHSS pour la qualite de vie au travail	2023	ARS		2 896,55				2 896,55		Omission en 2023 - Correction en 2024, projet 2025 en cours
renfort HU	2021	DDETS	229 200,00		-171 337,37			57 862,63	57 862,63	001 affectation du resultat corrige suite a correction du CRF renfort hu 2023
part restante s/renfort HU (montant initial 180K€)	2021	DDETS	141 664,05		-111 120,05			30 544,00		002 suite a correction CRF2023 renfortHU/utilisation CNR Longchamp
non consommé restant sur projet psy	2019	DDETS	44 478,68		-16 016,50			28 462,18	28 462,18	accord ecrit du financeur de solder ce fonds dedies remis en question suite a modif du CRF2023 de renfort HU/solde CNR Longchamp
								0,00		
SOUS-TOTAL (3)			565 229,08	2 896,55	-328 966,55	0,00	0,00	239 159,08	108 818,54	
Sur subventions d'exploitation (hors ATC) (comptes 194/6894/7894)								1 645,00		
non consommé sur subvention CPAM kits hygiene	2022	CPAM	1 645,00					1 645,00		inventaire a effectuer en 2025
								0,00		
SOUS-TOTAL (4)			1 645,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 645,00	0,00	
Sur contributions financières d'autres organismes (comptes 195/6895/7895)								0,00		
								0,00		
								0,00		
SOUS-TOTAL (5)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Sur ressources liées à la générosité du public (comptes 196/6896/7896)								0,00		
			0,00					0,00		
								0,00		
SOUS-TOTAL (6)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL (1+2+3+4+5+6)			740 342,19	6 439,20	-405 466,25	0,00	0,00	341 315,14	194 111,22	



Date de clôture : 31/12/2024
 Num établissement : AFR

Credit bail

Crédit bail Référence du contrat	Fournisseur	Equivalent compte immobilisations	Désignation du bien	Nature du contrat	Valeur brute	Durée du contrat			Amortissements		Valeur nette	Prix d'achat résiduel	Prix d'achat FINAL	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances				Prestations payées		Contrôle total €122	
						date début	date fin	durée (mois)	de l'exercice	cumulés				de l'exercice	cumulés	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total restant	de l'exercice	cumulés	de l'exercice	cumulés
101M3062150	PSA	2182/AJ	Rifter active FL377EN	credit-bail	18 399,56	20/11/19	20/10/24	60	3 276,63	18 399,56	0,00	2 759,93	2 759,93	3 295,30	18 985,54					636,00	3 816,00	3 931,30	22 801,54
101M3119147	PSA	2182/leg	Rifter GT Line FL614PX	credit-bail	23 547,56	05/12/19	05/11/24	60	4 399,85	23 547,56	0,00	3 767,62	3 767,62	4 600,20	25 092,00					857,12	4 675,20	5 457,32	29 767,20
101M3584560	PSA	2182/PF	Rifter Active FN682TJ	credit-bail	19 031,56	29/02/20	28/02/25	60	3 806,31	18 397,17	634,39	190,32	4 519,56	22 221,17	376,63				376,63	717,00	3 525,25	5 236,56	25 746,42
101M5432958	PSA	2182/Direction	SUV3008 FY352ZK	credit-bail	33 873,56	25/05/21	25/04/25	48	8 458,39	30 532,61	3 340,95	9 455,56	3 000,00	3 715,26	28 010,83					245,00	1 558,00	3 961,26	29 568,83
101M5386645	PSA	2182/Dir HU	SUV2008 FZ743FB	credit-bail	20 576,00	31/05/21	31/05/26	61	4 115,20	14 746,13	5 829,87		3 086,40	4 246,80	15 571,26	4 246,80	1 769,50		6 016,30	850,32	3 117,77	5 097,12	18 689,03
22030954B	NISSAN	2182/leg Am	Tovstar fourgon GL227DN	credit-bail	21 875,56	21/12/22	20/12/27	60	4 375,11	8 882,08	12 993,48	14 645,60	3 155,02	5 181,00	10 793,75	5 181,00	9 930,25		15 111,25	262,92	547,75	5 443,92	11 341,50
22030955B	NISSAN	2182/AJ+Wath	Tovstar combi GF117JM	credit-bail	26 012,76	20/12/22	19/12/27	60	5 202,55	10 576,15	15 436,61	18 141,84	3 901,91	6 325,20	13 177,50	6 325,20	12 123,30		18 448,50	327,72	682,75	6 652,92	13 860,25
101M7709447	PSA	2182/LHSG	SUV 2008 GM891HB	credit-bail	24 298,76	05/03/23	05/02/28	60	4 859,75	8 880,70	15 418,06	18 218,93	2 429,88	5 496,36	10 076,66	5 496,36	11 908,78		17 405,14	881,40	1 615,90	6 377,76	11 692,56
23202921B	NISSAN	2182/logement	Tovstar combi GF064JM	credit-bail	26 974,36	21/03/23	21/02/28	60	5 394,87	9 622,06	17 352,27	14 653,78	4 046,15	4 745,16	15 561,75	4 745,16	10 281,18		15 026,34	339,84	623,04	5 085,00	16 184,79
23202320B	NISSAN	2182/CHRS LOG	Tovstar GF188NV	credit-bail	21 875,56	21/03/23	20/03/28	60	4 375,11	7 803,28	14 072,28	11 738,47	3 288,97	3 925,80	14 165,68	3 925,80	8 712,07		12 637,87	274,08	502,48	4 199,88	14 668,16
101M7758956	STELLANTIS	2182/AJ	Expert cabine GH104XV	credit-bail	38 324,76	25/05/23	25/04/28	60	7 664,95	12 305,92	26 018,84	30 612,71	5 748,71	8 604,72	14 341,20	8 604,72	20 077,68		28 682,40	859,20	1 432,00	9 463,92	15 773,20
101M7709296	STELLANTIS	2182/DIR URG	SUV 2008 GN406LN	credit-bail	29 854,76	10/06/23	10/06/27	49	7 463,69	11 655,63	18 199,13	18 937,93	2 429,88	6 592,00	11 206,40					410,00	697,00	7 002,00	11 903,40
101P1644580	STELLANTIS	2182/CAVA	Partner GZ065JT	credit-bail	20 231,20	10/10/24	10/10/29	61	920,10	920,10	19 311,10		4 046,24	4 005,98	4 005,98	3 335,76	12 787,08		16 122,84	235,95	235,95	4 241,93	4 241,93
101P1636220	STELLANTIS	2182/CAVA	Boxer GZ037JT	credit-bail	34 802,32	25/10/24	25/09/29	60	1 277,67	1 277,67	33 524,65		6 960,46	8 393,62	8 393,62	4 468,56	20 034,22		24 502,78	194,37	194,37	8 587,99	8 587,99
101P1639183	STELLANTIS	2182/LOGISTI	Partner GZ374SG	credit-bail	20 231,20	31/10/24	31/10/29	61	687,31	687,31	19 543,89		4 046,24	4 005,98	4 005,98	3 335,76	12 787,08		16 122,84	144,90	144,90	4 150,88	4 150,88
101P1638398	STELLANTIS	2182/CHRS CS	208 GZ340SG	credit-bail	22 425,76	31/10/24	30/09/29	59	761,66	761,66	21 663,90		4 485,16	2 272,64	2 272,64	4 383,84	16 439,40		20 823,24	173,40	173,40	2 446,04	2 446,04
101P1638248	STELLANTIS	2182/CAVA	Partner GZ405SG	credit-bail	20 881,20	31/10/24	31/10/29	61	709,39	709,39	20 171,81		4 176,24	4 027,99	3 498,16	3 468,00	13 294,00		16 762,00	144,90	96,60	4 172,89	3 594,76
101P1637135	STELLANTIS	2182/CHRS	Rifter GZ449ZL	credit-bail	24 532,76	10/11/24	10/10/29	60	699,02	699,02	23 833,74		4 806,55	5 243,14	5 243,14	4 039,08	15 483,14		19 522,22	113,64	113,64	5 356,78	5 356,78
101P1638334	STELLANTIS	2182/DIR URG	SUV 2008 GZ739ZM	credit-bail	29 291,76	15/11/24	15/10/29	60	754,36	754,36	28 537,40		5 858,35	8 241,22	8 241,22	4 094,88	15 697,04		19 791,92	159,84	159,84	8 401,06	8 401,06
101P1646694	STELLANTIS	2182/DG	SUV 3008 GZ707ZM	credit-bail	36 463,36	30/11/24	31/10/29	60	639,71	639,71	35 843,65		7 296,67	11 075,26	11 075,26	5 104,80	19 568,40		24 673,20	190,10	190,10	11 265,36	11 265,36
101P1638853	STELLANTIS	2182/DIR LOG	Rifter H6695MJ	credit-bail	32 627,76	20/12/24	20/11/29	60	214,54	214,54	32 413,22		6 525,55	9 788,33	9 788,33	4 612,32	18 064,92		22 677,24	81,54	81,54	9 869,87	9 869,87
TOTAL					546 152,08 €				70 066,38 €	182 012,83 €	364 139,25 €	142 932,37 €	86 105,24 €	118 301,52 €	255 728,07 €	75 744,67 €	218 958,04 €	0,00 €	294 702,71 €	8 100,24 €	24 183,48 €	126 401,76 €	279 911,55 €

